



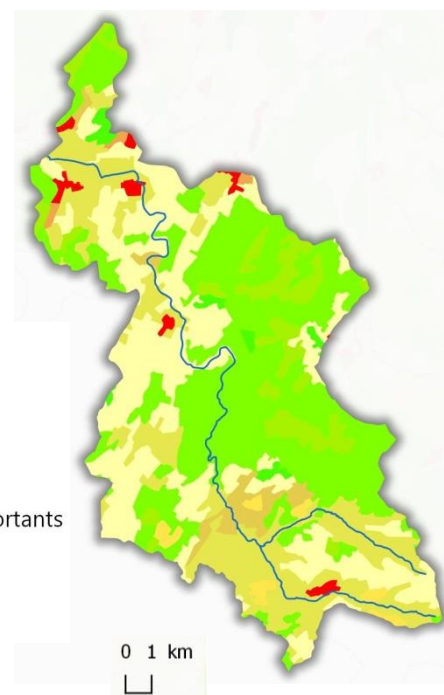
I – Localisation du contexte



- Villes
- Masses d'eau du contexte
- Contexte Aroffe amont

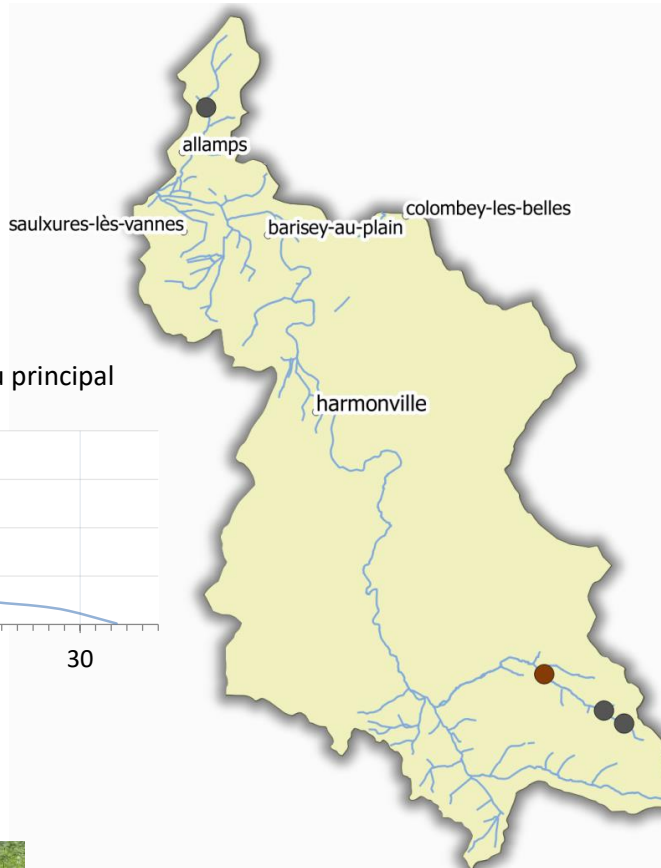
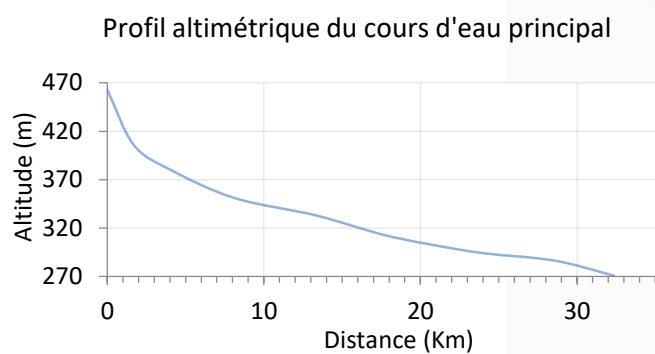
Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation



Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale



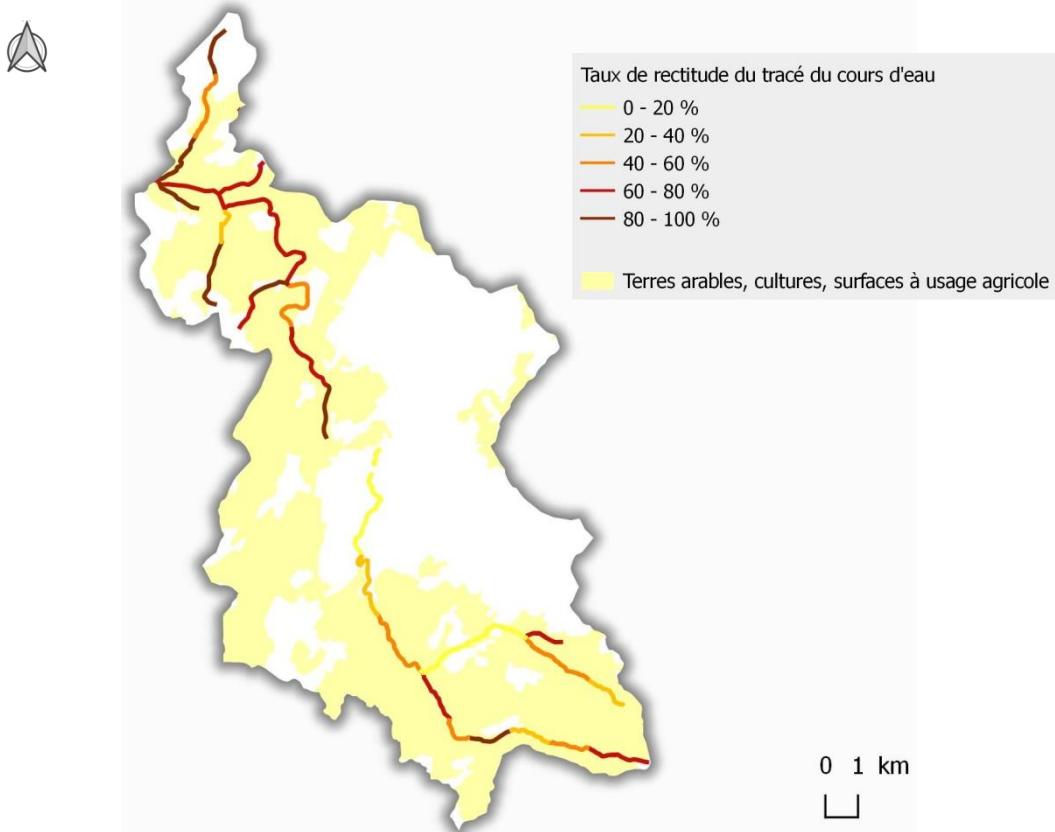
III – Données générales

Le contexte Aroffe amont se situe au Sud-ouest du département, sur un substrat marno-calcaire. Sur cette partie, de nombreux facteurs causent des dysfonctionnements. L'Aroffe présente dans l'ensemble des caractéristiques favorables à la présence de la Truite fario avec notamment la présence de faciès lotiques et un lit constitué de sable, cailloux et graviers sur certaines zones. La nature karstique de ce bassin induit des pertes le long de son cours et les assecs en période d'étiage sont de plus en plus marqués et sévères ces dernières années ce qui diminue la capacité d'accueil du milieu pour l'espèce repère.

L'occupation du sol est marquée par l'agriculture et l'Aroffe a subi des travaux de rectification, de recalibrage et de curage, qui ont modifié la morphologie du cours d'eau sur certaines zones. En effet, sur ces secteurs, il y a un manque de zones de caches et de diversité dans les faciès d'écoulement, ainsi qu'un colmatage important du fond du lit. Enfin, sur le contexte, un grand nombre de communes ne sont pas raccordées à un système d'épuration collectif. Un raccordement aux zones de traitement collectif permettrait ainsi de limiter les rejets dans le cours d'eau.

Il est important de noter également une pollution ayant eu lieu durant l'été 2019 suite au débordement d'une fosse à lisier. Cette pollution a entraîné une mortalité faunistique importante et un comblement du substrat. Il sera donc important de suivre l'évolution du milieu et sa capacité de résilience suite à cette perturbation.

Limites contexte	Amont	Source à Beuvezin				
	Aval	Confluence avec le ruisseau de l'Etange à Saulxures-lès-Vannes				
	Affluents	- Le Jard ou ruisseau le Vicherey - Le vain rupt - Ruisseau de Courcelles - Ruisseau de la Tuilerie - Ruisseau de l'Etang - Ruisseau de l'Etange - Ruisseau de long pré - Ruisseau des Naux - Ruisseau des Pâquis - Ruisseau des moulins				
	Plans d'eau	Plan d'eau de l'Etange(Bulligny) (1,7 ha, eau libre de 1re catégorie)				
Principaux affluents	- Ruisseau de l'Etange (rive droite, 5,3 km) - Le vain rupt (rive gauche, 3,5 km) - Le Jard (rive gauche, 8,5 km)					
Longueur en eau du contexte	Cours principal	34,8 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	Non classés
		39,14	19,51	8,72	2,57	46,96
	Linéaire total	66,9 km				

Surface en eau du contexte	19,7 ha		
Surface du bassin versant	174,4 km²		
Débit (cours principal)	Etiage	L'Aroffe à Aroffe: 0,058 m³/s	
	Module	L'Aroffe à Aroffe: 0,372 m³/s	
Pente moyenne	Altitude amont	463 m	5,5 ‰
	Altitude aval	271 m	
	Taux d'étagement de l'Aroffe	3,5 ‰	
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	3 ouvrages (seuils en rivière, barrages) dont 1 présentant une hauteur de chute entre 1 et 1,5 m (ROE)		
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	 Source : SYRAH 2012, CLC 2012		
Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles, Alternance de bancs de marnes et de calcaires, Argiles de la Woëvre : argiles et marnes à rares bancs calcaires		
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Communes du 54 : Allamps, Barisey-au-Plain, Barisey-la-Côte, Beuvezin, Bulligny, Favières, Gémonville, Saulxures-lès-Vannes, Tramont-Émy, Tramont-Lassus, Tramont-Saint-André Communes du 88 : Aroffe, Autreville, Harmonville, Pleuvezain, Punerot, Soncourt, Tranqueville-Graux, Vicherey		
Assainissement	- Barisey-au-Plain (401 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme), - Saulxures-lès-Vannes (727 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), - Autreville (112 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme) Nombreuses communes non raccordées à un ouvrage de dépollution des eaux		
Industrie	Carrières : MICHEL FRERES, LES BETONS MOULES DE LA VRAINE, SRDE Elevages : THOMASSIN FRANCOISE, GAEC DE LA HAYE, GAEC DE L'AROFFE		
Statut foncier	Aroffe et affluents : Non Domanial		

Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	ZSC Pelouses d'Allamps et zones humides avoisinantes	
	Site inscrit/classé	ENS - Marais et prairies de l'Etange - 2016 - Pelouse de Notre-Dame des Gouttes - 2016 - Val le Prêtre - 2013	
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF 1 - Coteaux à l'est de Vicherey - Gîte à chiroptères à Allamps et Mont-l'Etoit - Pelouse de Notre-Dame des gouttes à Allamps - Source, marais et prairies de l'Etange à Allamps - Val le prêtre a Selaincourt ZNIEFF 2 - Côtes du toulais Zone vulnérable aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE La Meuse et le Rhin)	
	L.214-17 Liste 1	/	
	L.214-17 Liste 2	/	
	Décret Frayères	Liste1:	- Ruisseau de la Tuilerie - Ruisseau de l'Etange - L'Aroffe de Barisey-au-Plain à Gibeauveix - L'Aroffe à Gémonville - L'Aroffe de sa source à Beuvezin jusqu'à Tramont-Saint-André
		Liste 2 écrevisses	Ruisseau de l'Etange
S.A.G.E.	/		
Structures locales de gestion	Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais, communauté de communes de l'Ouest Vosgien		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
B1R503	AROFFE 1	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
B1R504	AROFFE 2		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Bon	ND

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario (TRF)
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	TRF, CHA / APP
Etat fonctionnel	Très perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombre
Biocénotypes	B5
Peuplement actuel*	Espèces centrales : EPI / GOU Espèces intermédiaires: TRF / LOF / CHA / VAI / CHE / GAR Espèces marginales : EPT / GRE Espèces astacicoles: APP / OCL
Peuplement potentiel*	Espèces centrales : LPP / LOF / OBR / EPI Espèces intermédiaires : CHA / TRF / VAI / CHE / GOU / ANG / VAN / HOT / BAF / SPI Espèces marginales : EPT
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	OCL

*(**BRO** : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations		Source de données
Aroffe	Tramont-Saint-André / 2019	 IPR 39,2 Densité 103 ind/100m² Biomasse 1 239 g/100m²	EPI / TRF		FDAAPPMA 54
	Tramont-Saint-André / 2011	Densité 140 ind/100m² Biomasse 488 g/100m²	LOF / EPI / TRF / GOU		
	Gémonville / 2019	 IPR 24,1 Densité 61 ind/100m² Biomasse 1 088 g/100m²	GOU / GAR / CHE / EPI / TRF / LOF / GRE		
	Gémonville / 2011	Densité 38 ind/100m² Biomasse 1 639 g/100m²	GAR / GOU / EPI / LOF		
Ruisseau de l'Etange	Allamps / 2014	/	LOF / TRF / VAI / CHA / GAR / EPT / CHE	Peuplement influencé à l'aval par un étang	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices	Source de données
L'Aroffe	Aroffe / 2015	IBD 13,6	SIERM

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	Les Hameçons de l'Aroffe	113 membres
Parcours de pêche	Plan d'eau de l'Etange (Bulligny)		
Réserves de pêche	Ruisseau de l'Etange		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TRF		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Géologie + Etiages sévères	Substrats karstiques (Substrat calcaire) (Barisey-au-Plain, Allamps, Saulxures-les-Vannes)	• Assecs périodiques (étiages) • Réduction des surfaces de frayère • Diminution de la capacité d'accueil • Mortalité piscicole	X
	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage (Barisey-au-Plain, Gémonville)	• Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau • Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement • Accélération de l'écoulement • Incision • Colmatage, ensablement • Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes • Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil	X
	Assainissement	Assainissement non collectif (Tout le contexte)	• Apport de MES • Colmatage • Risque de mortalité • Risque d'eutrophisation du milieu	(X)
Facteurs annexes	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal ponctuel (Tramont-Saint-André, Aroffe)	• Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau	X
		Apport de fertilisants agricole	• Pollution, dégradation du milieu chimique (MES et matière organique) • Colmatage du substrat • Mortalité	X
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plan d'eau (Ruisseau de l'Etange)	• Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH • Colmatage du substrat • Obstacle continuité écologique • Introduction d'espèces indésirables	X

	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces astacicoles	• Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Prédation des œufs et des larves • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones	(X)
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				TP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer les habitats	Création/Restauration de frayères à truites : - Recharge granulométrique, - Resserrement du lit pour augmenter la vitesse d'écoulement et les hauteurs d'eau, - Décolmatage / grattage des frayères...	Aroffe	B1R503 / B1R504	Augmenter le potentiel de reproduction de la Truite	- Diversification des écoulements - Décolmatage - Augmentation du nombre de supports d'habitats et de fraie fonctionnels - Autoépuration	T3 - O3	MIA0203
		Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : - Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) - Recharge granulométrique	Aroffe (Barisey-au-Plain, Gémonville, Aroffe)	B1R503 / B1R504	- Amélioration des habitats - Augmentation de la capacité d'accueil et de production			
		Création d'un lit mineur d'étiage	Aroffe (Barisey-au-Plain, Allamps, Saulxures-les-Vannes)					
2		Réduire les zones de piétinement en lit mineur : - Aménager des abreuvoirs - Installer des clôtures	Aroffe (Tramont-Saint-André, Aroffe)			- Maintien des berges - Diminution du colmatage - Amélioration des capacités épuratoires - Limitation des apports de MES et matières organiques	T3 - O3 T3 - O4	MIA0202

	Limitier l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	Réduction des pollutions ponctuelles: Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif	Tout le contexte	B1R503 / B1R504	Augmentation de la capacité d'accueil	- Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux - Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201
2	Limitier l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Ruisseau de l'Etang (Allamps)	B1R504	Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			- Meilleure circulation de la faune aquatique, - Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil	- Décolmatage - Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu	T3 - O4	
3	Limitier l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limitier le développement de ces espèces : Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Secteur autour de l'étang de Bulligny	B1R503 / B1R504	Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques	Tout le contexte		Protection indirecte des peuplements et des milieux		T3 - O6	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Mise à sec en étiage de plus en plus prononcée et fréquente



Travaux de rectification et de curage

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- DA COSTA J., 2014. Diagnostic du compartiment biologique du ruisseau de l'Etange. Document technique FDAAPPMA 54, 64 p. et annexes.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20
- Office National des Forêts – Bureau d'étude – CC du Pays de Colombey et du Sud Toulousain. Restauration et renaturation des berges de l'Aroffe et de ses affluents « 3^{ème} tranche ». 2013. P.91